

**ÉLECTIONS  
PARTIELLES DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL DE  
GESTION DE L'ESTHUA, FACULTE DE TOURISME, CULTURE ET  
HOSPITALITE****Du mardi 31 mai 2022  
au mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022****COLLEGE A DES PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES****COLLEGE B DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET  
PERSONNELS ASSIMILES**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu l'arrêté n°2022-92 du 7 avril 2022 relatif aux élections partielles d'un représentant du Collège A des professeurs et personnels assimilés et d'un représentant du Collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de Tourisme, culture et hospitalité organisées à distance par voie électronique ;

Vu l'arrêté n° 2022-105 du 16 mai 2022 relatif aux candidats aux élections partielles d'un représentant du Collège A des professeurs et personnels assimilés et d'un représentant du Collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de Tourisme, culture et hospitalité ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 2 juin 2022.

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE****ARRETE :****Article 1 : Collège A**

Est élu représentant du Collège A des professeurs et personnels assimilés au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de Tourisme, culture et hospitalité :

- Monsieur Jean-René MORICE

## **Article 2 : Collège B**

Est élu représentant du Collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de Tourisme, culture et hospitalité :

- Monsieur Vincent COEFFE

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian Roblédo

***Signé le 03 juin 2022***

**Mis en ligne le 03 juin 2022**